

Cours de natation
Session Hiver 2023

Entente intermunicipale
entre la ville de Saint-Mathieu et la ville de Saint-Constant :

Afin de permettre aux citoyens qui résident de façon permanente dans la ville de Saint-Mathieu de bénéficier des activités sportives et récréatives du CASCI, les citoyens seront facturés au tarif résident Saint-Constant et la ville de Saint-Mathieu versera la contribution entre les tarifs résidents et non-résidents au CASCI.

Au moment de l'inscription, le rabais apparaîtra automatiquement sur la facture et vous n'aurez qu'à payer le montant déjà réduit au tarif résident.

Une période d'inscription spécifique réservée pour les villes participantes à l'entente intermunicipale est prévue à l'horaire, soit : le vendredi 2 décembre dès 9 h 00 jusqu'au samedi 3 décembre à 9 h 00.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire votre enfant à un cours de natation cet hiver, voici ce qu'il faut faire :

● Avoir un compte Amilia/SmartRec :

-Il faut avoir un compte actif et « affilié » au Complexe aquatique de Saint-Constant :

a) Étape 1 : création du compte, voir sur le site Internet du complexe (aquatiquesaintconstant.com), dans l'onglet « Comment créer mon compte », toute la procédure avec captures d'écran pour faire la création du compte
(ou vous présentez au complexe avant la date de début des inscriptions, au comptoir à l'accueil et un.e agent.e vous aidera à créer votre compte)

b) Étape 2 : l'affiliation (le « membership »), pour être membre du Complexe aquatique de Saint-Constant et obtenir votre carte de membre (ou carte d'accès)

→ Vous recevrez un 1^{er} courriel du CASCI confirmant que vous êtes membre.

→ Vous recevrez un 2^e courriel de la compagnie Amilia/SmartRec vous demandant d'activer votre compte et avec votre adresse courriel, vous créer un mot de passe qui vous permettra ensuite, d'accéder à votre compte quand vous voulez.

C'est dans votre compte que vous pourrez procéder à l'inscription à un cours. Il faut donc s'assurer d'avoir votre compte activé en premier.

● Une fois membre, vous recevrez les Infolettres du CASCI. Vous trouverez l'Infolettre vous donnant accès à voir la programmation des cours de la session d'hiver, ainsi que le

lien qui vous permet d'accéder à la plateforme pour inscription, à la date de votre période d'inscription sur notre site Internet, sur la page d'accueil, dans l'onglet « Infolettre horaire et hyperliens pour les inscriptions ».

● Pour vous préparer au 1^{er} cours :

-Assurez-vous d'avoir la carte de membre (aussi appelée carte d'accès) de la **personne inscrite** au cours avec vous :

-soit sur votre cellulaire (Appstore-Playstore... / Application : Amilia)
Installez sur votre cellulaire – la 1^{re} fois seulement, vous devez entrer votre adresse courriel avec votre mot de passe (de votre compte Amilia/SmartRec) et vous trouverez vos cartes de membres (d'accès) dans la rubrique « compte »;

-soit la carte plastique imprimée au comptoir d'accueil
*afin d'éviter les files d'attente au 1^{er} cours, passez au comptoir d'accueil du Complexe, au moins 30 minutes avant votre 1^{er} cours pour demander qu'on imprime votre carte (*si vous voulez une carte imprimée*), ainsi à votre arrivée, vous pourrez vous diriger directement au tourniquet et à votre cours.

► Vous devez passer la carte d'accès (le code à barres) **de la personne inscrite** au cours, au tourniquet en entrant **à chaque cours**. Le tourniquet vous donne accès 30 minutes avant le début du cours.

● Équipement requis ou fourni :

-Le bonnet de bain est fortement recommandé, mais non obligatoire. Sinon, les cheveux longs doivent être attachés.

-Les flotteurs (ballon dorsal ou ceinture d'hippopotames) sont obligatoires pour les cours suivants :

- ✓Parent-enfant 1 – Parent-enfant 2 – Parent-enfant 3
- ✓Préscolaire 1 – Préscolaire 2 – Préscolaire 3

-Les flotteurs sont recommandés pour les cours suivants :

- ✓Préscolaire 4 – Préscolaire 5

-Les flotteurs sont maintenus seulement si nécessaire, mais c'est le dernier niveau :

- ✓Nageur 1

-Le port d'une couche étanche est obligatoire pour les enfants de deux ans et moins.

-Le bonnet de bain est recommandé plus spécialement à partir du niveau de Nageur 3

-Les lunettes sont recommandées plus spécialement à partir du niveau de Nageur 3 (Bonnet et lunettes lorsqu'on commence à faire plus de longueurs)

-Pour les cours d'aquaforme, tout le matériel nécessaire est fourni.

**Pensez à apporter une bouteille d'eau, pour l'exercice, c'est essentiel ! (Incassable)*

●Code de vie des membres :

-Vous devez obligatoirement laisser les chaussures que vous aviez à l'extérieur (bottes ou souliers / hiver ou été) sur les Rakabot avant d'entrer au vestiaire.

Vous pouvez utiliser des sandales d'intérieur pour marcher dans les vestiaires et autour des bassins.

-Pour la qualité de l'eau et de l'air, il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans les bassins.

Nous demandons la collaboration de tous les adultes pour cette action, ainsi que les parents avec vos enfants.

-Vous avez accès aux vestiaires par le tourniquet 30 minutes avant le début de l'activité. Les vestiaires fermeront 15 minutes après la dernière activité de la journée.

-Les baigneurs peuvent traverser les portes des vestiaires et entrer sur la promenade seulement 5 minutes avant le début de l'activité.

-La nourriture n'est pas permise sur l'enceinte des bassins. Seule la bouteille d'eau est permise, mais la bouteille d'eau ne doit pas être en verre.

Aucun contenant de verre cassant n'est accepté à l'intérieur du complexe.

Aucune boisson alcoolisée n'est permise à l'intérieur du complexe.-

-Le complexe aquatique n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

-Des casiers sont à votre disposition. Vous devez avoir votre cadenas, le complexe en vend, mais ne les fournit pas.

Les casiers doivent être libérés après chaque activité, afin de rester disponibles à tous.

*Si vous avez perdu votre clé ou oublié votre numéro de cadenas, demandez de l'aide à un.e agent.e au comptoir d'accueil. Un responsable viendra avec un coupe-cadenas pour libérer vos effets personnels du casier.

*Si un cadenas barré reste sur une porte de casier à la fin de la journée, le cadenas sera coupé, afin de libérer le casier. Vos effets personnels seront gardés au comptoir d'accueil, demandez à un.e agent.e.

-Aucun spectateur ne peut être présent sur le bord de l'eau ni rester dans les vestiaires pour attendre ou regarder un enfant dans un cours.

Nous devons respecter les normes de sécurité.

-Les poussettes ne sont pas autorisées sur la promenade de la piscine.

-La prise de photographie ou de vidéographie est strictement interdite. Nous n'avons pas les autorisations des baigneurs pour être pris en photo par autrui.

● Politique de remboursement :

- Toute demande de remboursement doit se faire auprès d'un préposé à la réception du Complexe aquatique de Saint-Constant.
- Les demandes de remboursement doivent être effectuées avant le début du premier cours pour pouvoir recevoir un remboursement complet.
- Les demandes de remboursement faites après le premier cours seront calculées au prorata du nombre de cours restants à la date de la demande, moins les frais administratifs (10 % du prix cours).

Restez à l'affût des nouvelles, abonnez-vous à notre page Facebook !

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec nous à l'adresse suivante : info@casci.ca ou par téléphone : 450-638-2299 au poste 7581 pour parler avec un.e agent.e à l'accueil.